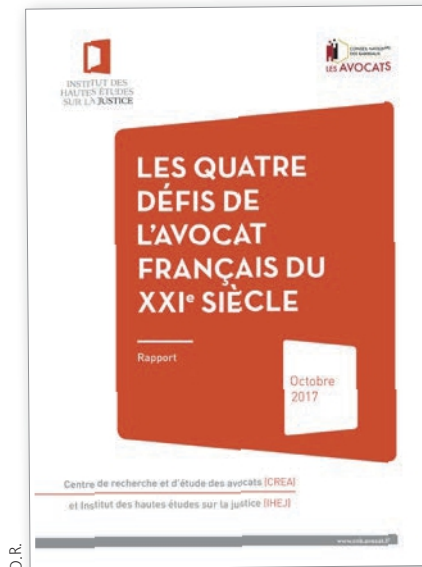


# Les quatre défis de l'avocat français du XXI<sup>e</sup> siècle

Rédigé par Antoine Garapon et Sarah Albertin de l'Institut des hautes études sur la Justice en coordination avec le CREA (Centre de recherche et d'études des avocats), le rapport « Les quatre défis de l'avocat français du XXI<sup>e</sup> siècle » a été présenté le 19 octobre dernier, lors de la Convention nationale des avocats, à Bordeaux.

La profession d'avocat est confrontée en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle à des défis considérables. Le présent rapport tente d'identifier quelques-uns de ces défis et d'imaginer, sinon des solutions, du moins des pistes de réflexion permettant au barreau de les relever de manière constructive. La tentation, en effet, devant de tels périls est le repli sur soi, le retour vers le connu. Les problèmes semblent tellement délicats et nouveaux que même la décision de les soulever n'est, en soi, déjà pas facile à prendre, de crainte, par une sorte de pensée magique, d'aggraver le mal en voulant le soigner. Redoutant de prononcer des prophéties autoréalisatrices, voire des propos suicidaires, beaucoup préfèrent la



D.R.

méthode Coué. À tort car ce qui est jeu touche à l'identité, voire à l'existence de la profession d'avocat.

Les quatre chapitres du rapport constituent les quatre défis de l'avocat du XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir :

- gagner en crédibilité ;
- réussir la transition numérique ;
- transformer son modèle économique ;
- construire la communauté des juristes.

Ce rapport est issu des travaux menés avec le Centre de recherche et d'études des avocats du Conseil national des barreaux tout au long de l'année 2017 sur la place de l'avocat français dans la mondialisation.

2017-3350

## Vie du droit |||||

### La Fusée

### La nouvelle commission de l'UJA de Paris



À travers l'organisation de rencontres, d'événements et de formations, la nouvelle commission de l'UJA (Union des Jeunes Avocats) entend bien « inciter les jeunes avocat-e-s à devenir les avocat-e-s de demain ». Nommée « La Fusée », cette nouvelle commission a déjà décollé en proposant, le 26 septembre dernier à la Maison du barreau, une première manifestation s'intitulant « Collab' : comment développer votre clientèle perso ? », et le 18 octobre, une rencontre pour les entrepreneurs.

L'UJA Paris voit grand ! Ou plutôt haut, en créant sa nouvelle commission « La Fusée ». Ses missions : « aider les jeunes avocats à se repenser comme entrepreneurs. » Souhaitant faire se rencontrer l'entrepreneuriat et les jeunes avocats, la commission cherche aussi à comprendre les attentes des clients, pour ainsi répondre au mieux à leurs besoins. Comment développer sa clientèle ? Comment structurer une offre correspondant aux attentes de ses prospects ? Comment faire connaître son



D.R.

activité et ses compétences ? Comment développer ses réseaux... ? Autant de questions auxquelles la commission tentera de répondre par l'organisation de rencontres et formations autour des outils indispensables.

LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE LA FUSÉE : |||||

- En novembre (date à définir) : « Les clients parlent aux avocats – des entrepreneurs à succès partagent leur vision de l'avocat sans langue de bois ».

2017-3283